





L'Assistance Mutuelle des Agents du Trésor Public de Côte d'Ivoire (AMAT-CI) : Vecteur de solidarité et de développement basé sur des valeurs citoyennes

Hélène DOLLO

*Présidente du Conseil d'Administration de l'Assistance Mutuelle des
Agents du Trésor de Côte d'Ivoire (AMAT-CI)*

PLAN DE PRESENTATION

INTRODUCTION

I. ACTION DE L'AMAT-CI COMME VECTEUR DE SOLIDARITE

II. IMPACT CONCRET DE LA SOLIDARITÉ SUR L'AMÉLIORATION DU BIEN-ÊTRE DES AGENTS DU TRÉSOR PUBLIC DE CÔTE D'IVOIRE

III. ACTION DE LA MUTUALITÉ COMME MOTEUR D'UN DÉVELOPPEMENT BASÉ SUR DES VALEURS CITOYENNES

CONCLUSION

INTRODUCTION



Création de l'Assistance Mutuelle des Agents du Trésor de Côte d'Ivoire, en abrégée AMAT-CI, le 25 juillet 2008

Début de ses activités le 1^{er} janvier 2009



Regroupe les agents et les retraités de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique de Côte d'Ivoire (DGTCR) ainsi que des structures sociales existant au Trésor Public



I

ACTION DE L'AMAT-CI COMME VECTEUR DE SOLIDARITÉ

I- L'ACTION DE L'AMAT-CI COMME VECTEUR DE SOLIDARITÉ

I- 1. L'historique de la prise en charge médicale des agents du Trésor Public avant l'avènement de la mutuelle

1^{ère} période : Avant à 2002

- Les agents du Trésor Public bénéficiaient uniquement de la couverture maladie de la Mutuelle Générale des Fonctionnaires de Côte d'Ivoire (MUGEF-CI)
- La MUGEF-CI, dans le régime de base auquel sont affiliés tous les fonctionnaire prend en charge principalement les frais pharmaceutiques
- L'existence d'un autre produit appelé IVOIR SANTE (MUGEF-CI), non obligatoire, qui prend en charge l'hospitalisation et les médicaments

I- L'ACTION DE L'AMAT-CI COMME VECTEUR DE SOLIDARITÉ

I- 1. L'historique de la prise en charge médicale des agents du Trésor Public avant l'avènement de la mutuelle

2^{ème} période : de 2002 au 31 décembre 2008

- La Direction Générale a consenti à contribuer à la prise en charge de la couverture médicale des agents à la demande des syndicats et associations
- En raison du nombre élevé de syndicats et associations, on a assisté à une multitude de contrats d'assurance, le choix de la compagnie d'assurances leur ayant été laissé

I- L'ACTION DE L'AMAT-CI COMME VECTEUR DE SOLIDARITÉ

I- 1. L'historique de la prise en charge médicale des agents du Trésor Public avant l'avènement de la mutuelle

Difficultés rencontrées

Liberté laissée aux agents de souscrire ou non à une assurance

En raison de cette liberté, certains agents n'avaient pas de couverture maladie

Beaucoup de compagnies d'assurances, pour obtenir le contrat, ont proposé des tarifs inférieurs à ceux habituellement pratiqués sur le marché

Suspension des soins pour défaut de paiement par les prestataires au 4^{ème} trimestre de l'année malgré les ajustements de cotisations faites avec la Direction Générale chaque année

I- L'ACTION DE L'AMAT-CI COMME VECTEUR DE SOLIDARITÉ

I- 1. L'historique de la prise en charge médicale des agents du Trésor Public avant l'avènement de la mutuelle

Difficultés rencontrées

Étude de faisabilité pour la mise en place d'une mutuelle de santé en 2007

Création de l'Assistance Mutuelle des Agents du Trésor de Côte d'Ivoire (AMAT-CI) le 25 juillet 2008

I- L'ACTION DE L'AMAT-CI COMME VECTEUR DE SOLIDARITÉ

I- 2. Les prestations de L'AMAT-CI



Couverture maladie-maternité

Fonds de secours médical

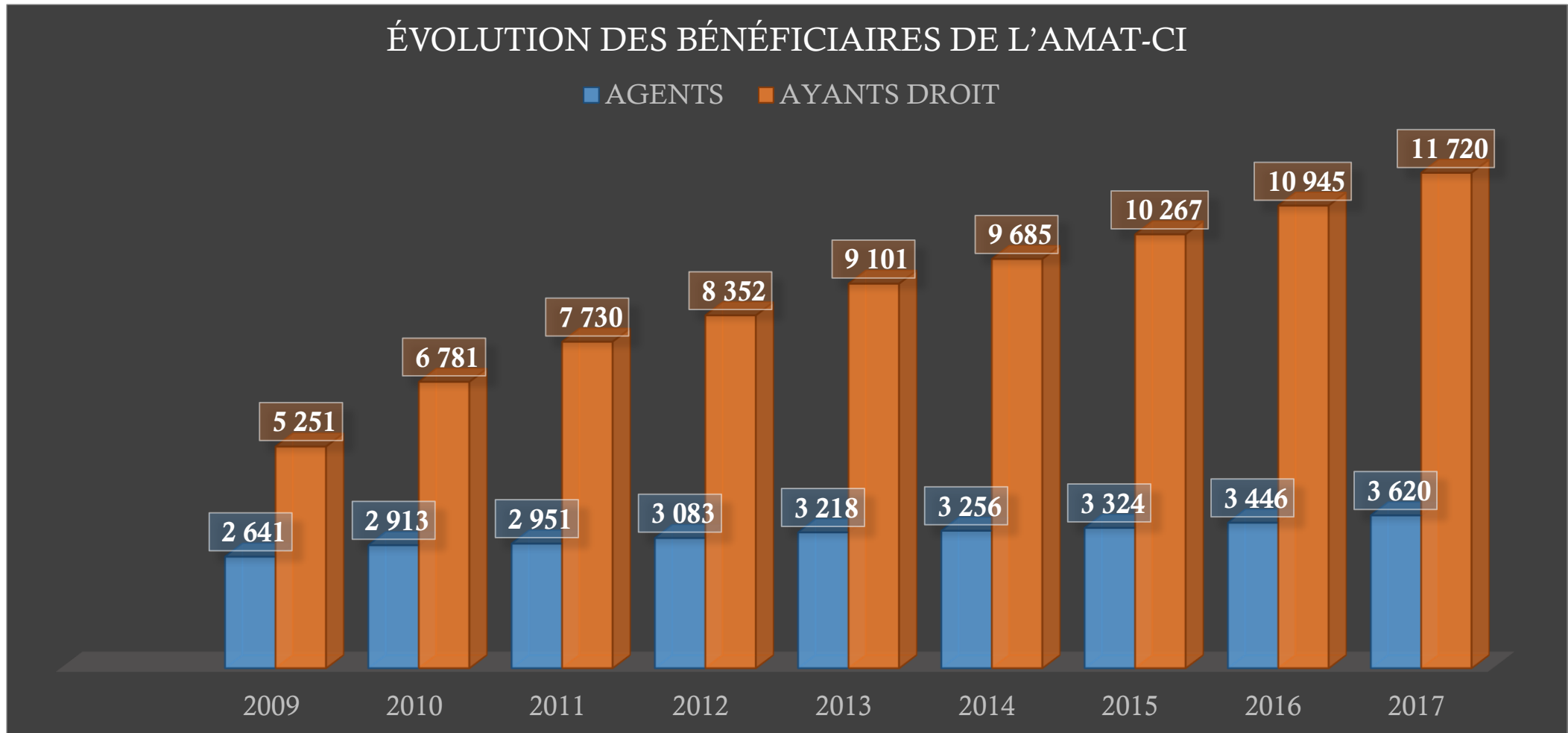
Décès et frais funéraires

Retraite complémentaire*

I- L'ACTION DE L'AMAT-CI COMME VECTEUR DE SOLIDARITÉ

I- 3. Quelques chiffres

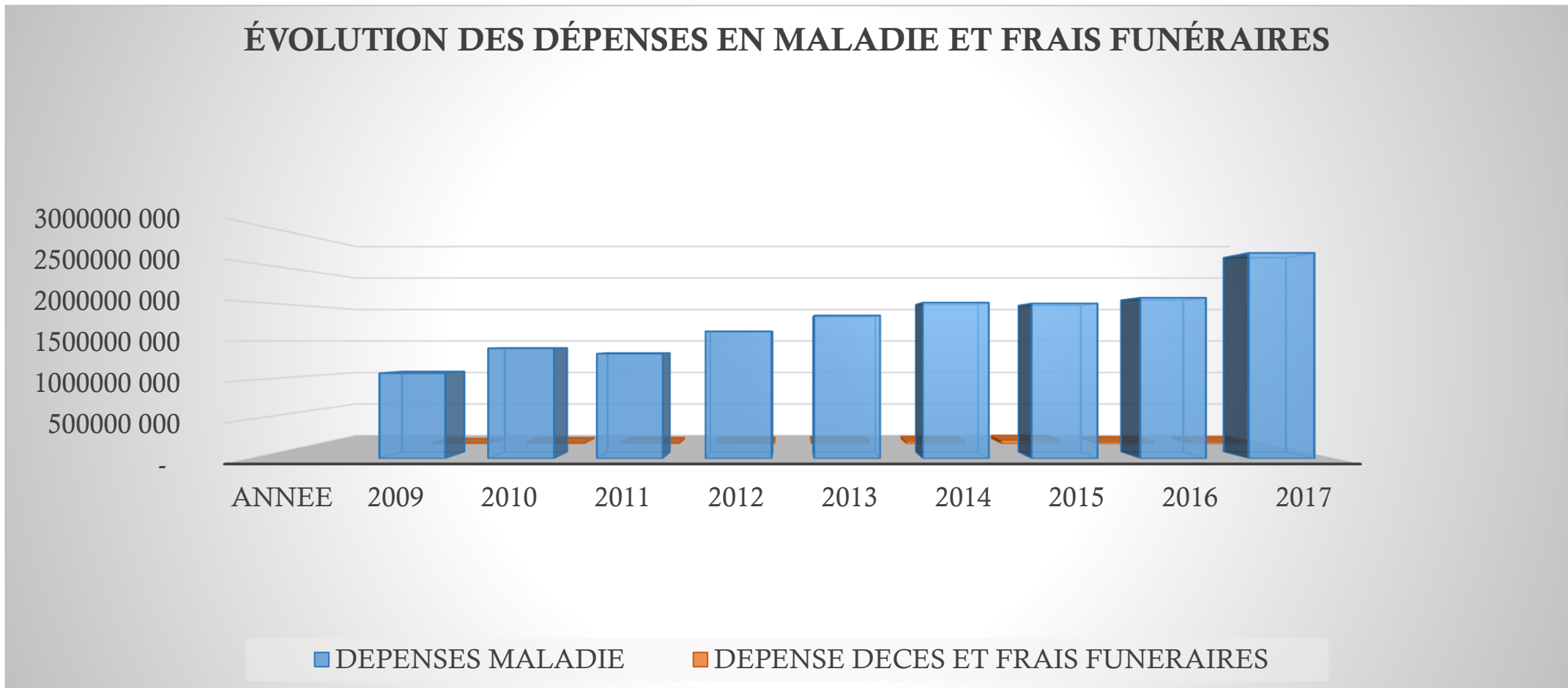
ÉVOLUTION DES CHIFFRES DE 2009 A 2017



I- L'ACTION DE L'AMAT-CI COMME VECTEUR DE SOLIDARITÉ

I- 3. Quelques chiffres

ÉVOLUTION DES CHIFFRES DE 2009 A 2017





II

IMPACT CONCRET DE LA SOLIDARITÉ SUR L'AMÉLIORATION DU BIEN-ÊTRE DES AGENTS DU TRÉSOR PUBLIC DE CÔTE D'IVOIRE

II- IMPACT CONCRET DE LA SOLIDARITÉ SUR L'AMÉLIORATION DU BIEN-ÊTRE DES AGENTS DU TRÉSOR PUBLIC DE CÔTE D'IVOIRE

II-1. La solidarité effective entre les membres

- Adhésion obligatoire de tous les agents
- Contribution substantielle de la Direction Générale
- Cotisation plus élevée pour les responsables
- Cotisation des deux membres des couples en fonction au Trésor Public
- Cotisation des agents possédant autre assurance maladie
- Cotisation sur base familiale et non individuelle
- Fonds de secours médical

II- IMPACT CONCRET DE LA SOLIDARITÉ SUR L'AMÉLIORATION DU BIEN-ÊTRE DES AGENTS DU TRÉSOR PUBLIC DE CÔTE D'IVOIRE

II-2. L'impact concret de cette solidarité sur le bien être des agents du Trésor Public de Côte d'Ivoire

Accès aux meilleurs soins de santé

Système du tiers payant

Valorisation dans le milieu social

III

**ACTION DE LA MUTUALITÉ COMME
MOTEUR D'UN DÉVELOPPEMENT
BASÉ SUR DES VALEURS CITOYENNES**

III- ACTION DE LA MUTUALITÉ COMME MOTEUR D'UN DÉVELOPPEMENT BASÉ SUR DES VALEURS CITOYENNES



LA SOLIDARITÉ



LA DÉMOCRATIE



LE BÉNÉVOLAT

III- ACTION DE LA MUTUALITÉ COMME MOTEUR D'UN DÉVELOPPEMENT BASÉ SUR DES VALEURS CITOYENNES

III-1. La solidarité



Sentiment de responsabilité et de dépendance au sein d'un groupe de personnes qui sont moralement obligées les unes par rapport aux autres :

- Adhésion obligatoire
- Acceptation de contribuer au fonds de secours médical

III- ACTION DE LA MUTUALITÉ COMME MOTEUR D'UN DÉVELOPPEMENT BASÉ SUR DES VALEURS CITOYENNES

III-1. La solidarité



Lien fraternel et valeur sociale importante qui unissent le destin des hommes les uns aux autres :

- Cotisation plus élevée pour les responsables
- Cotisation des deux membres des couples en fonction au Trésor Public
- Cotisation des agents possédant autre assurance maladie

III- ACTION DE LA MUTUALITÉ COMME MOTEUR D'UN DÉVELOPPEMENT BASÉ SUR DES VALEURS CITOYENNES

III-1. La solidarité



Démarche humaniste qui fait prendre conscience que tous les hommes appartiennent à la même communauté d'intérêt :

- Cotisation sur base familiale et non individuelle

III- ACTION DE LA MUTUALITÉ COMME MOTEUR D'UN DÉVELOPPEMENT BASÉ SUR DES VALEURS CITOYENNES

III-2. La démocratie

Tous les membres ont les mêmes droits et obligations. Le pouvoir démocratique doit être exercé par les membres selon le principe « une personne, une voix »

Tous doivent participer, directement ou indirectement par l'intermédiaire de leurs représentants au fonctionnement de la mutuelle: Les Assemblées Générales Annuelles ou Extraordinaires ont permis de créer un sentiment d'appropriation

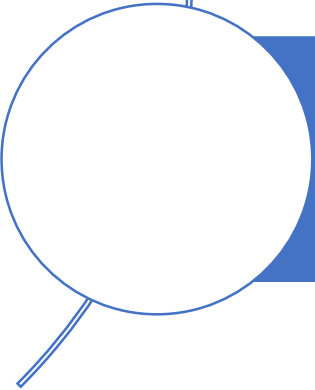
La participation du sociétaire à la vie démocratique est essentielle, mais, plus largement, la mutuelle doit accorder écoute, attention à ses besoins et à ses attentes : campagnes d'échanges et d'écoute organisées annuellement

III- ACTION DE LA MUTUALITÉ COMME MOTEUR D'UN DÉVELOPPEMENT BASÉ SUR DES VALEURS CITOYENNES

III-3. Le bénévolat



Gratuité des fonctions exercées par les membres de l'organe dirigeant conformément aux dispositions de l'UEMOA



Renoncement des dirigeants aux avantages matériels prévus par les textes de l'AMAT-CI (véhicule de fonctions, cabinet de fonction)



CONCLUSION

CONCLUSION

Depuis sa création en 2009, l'AMAT-CI a pu assurer, de façon ininterrompue, à ses mutualistes et à leurs ayants droit une couverture médicale de bonne qualité.

En outre, la mise en pratique des principes mutualistes et l'application rigoureuse des valeurs citoyennes qu'ils véhiculent ont indéniablement contribué à son développement. En effet, notre mutuelle a obtenu des résultats appréciables, enviés par bon nombre de professionnels du secteur de l'assurance maladie.

La mise en pratique des valeurs citoyennes peut ainsi permettre aux mutuelles africaines de contribuer fortement à l'édification d'un système de protection sociale performant, et par conséquent, au développement économique et social de nos pays respectifs.



Je vous remercie de votre aimable attention